



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 Décembre 2017

Membres présents :

Marc BAZILLE, Armelle CHAILLOU, Henri CAUQUIL, Michel DANJOU, Daniel FREMONT, Stéphane LOUVEL, Hélène Anne MATEO, Hugues NAUDIN, Gérard RINGWALD, Henri ROQUES, Gilles VAILLE, Christian VAYSSIERE

Absents excusés :

Julio CALAFELL, André COUDER, Serge MAGNIER, Maurice ROLAIN, Bruno DARLES

Point secrétariat

Envoi des adhésions avant le 1^{er} janvier, cet envoi contiendra :

- la demande de renouvellement de la licence qui passe de 55€ à 56€
- la procédure pour le certificat médical
- la procédure pour le paiement en ligne

L'Assemblée Générale se tiendra à Florensac à la cave coopérative le 10 février 2018. Envoi mi-janvier des documents :

- ordre du jour
- membres sortants (Gilles Vaillé, Aude Laroussinie, Stéphane Louvel, Gérard Ringwald)
- bulletin de candidatures pour le CA
- modalités de vote
- repas à confirmer

*Proposition : pour 2019 augmentation de l'adhésion de 5€ équipier 40€, skipper 85€. Le tarif n'a pas augmenté depuis 5 ans ce qui fait une augmentation de 1€ /an.

*Parité dans le CA : les candidatures féminines sont les bienvenues. Le président joindra un mot à l'attention des femmes pour les inciter à déposer leur candidature.

Le Président, Christian Vayssière, nous annonce qu'il ne souhaite pas se représenter au poste de Président mais qu'il restera actif au sein du CA et postulera à un autre poste.

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 12

Tel: 06 61 05 36 00 e.mail : secretariatsorac@orange.fr Président 06 31 67 02 93

Site internet : www.soracagde.com

Point financier

Marc Bazille nous informe :

- le prêt pour le bateau Majesté est soldé.
- sur proposition de la Banque Populaire, le Compte Livret a été transformé en Compte Associatif, 10000€ ont été placés sur ce Compte et le reste sur le compte-courant.

Demande du trésorier : que ces 10000€ du Compte Associatif soient destinés à un futur achat de matériel ou à l'organisation d'un grand évènement.

Proposition acceptée à l'unanimité.

- la subvention promise par le Député n'a toujours pas été versée, elle doit servir à financer les permis côtiers et les CRR.

Bilan de fin d'année en équilibre.

Budget pour le Trophée SORAC 2017 : 2000€ pour récompenser équipiers, skippers et bénévoles (polo avec le nouveau logo SORAC brodé) et 1000€ en bons d'achats pour récompenser 36 bateaux.

Convention SODEAL/SORAC

Pour 2018 les réductions ont été faites. Reconduction pour 2019.

Pour les grutages, la SODEAL souhaite que les bateaux qui ont 15% de réduction aient obligatoirement couru la régates de la SODEAL. Il faudra éditer la fiche des avantages SODEAL en précisant que la régates SODEAL est une régates phare pour les bateaux qui arrivent à 15% de réduction.

La coupe de la SODEAL : 12 bons de 50€ en 2017 à reconduire.

Point sportif

Information donnée par Hugues Naudin :

Suite aux nouvelles règles de jauge OSIRIS 2018, suppression des classes et création des groupes de classement, le règlement du Trophée SORAC 2018 a été modifié. Les groupes admis à courir sont les groupes : A, B, C, D, L, R1, R2 et R3.

Le groupe D qui regroupe les anciennes classes D, E, F et G sera partagé en 3 groupes :

- le groupe D1 regroupant les bateaux dont les points de rating brut sont ≤ 21
- le groupe D2 regroupant les bateaux dont les points de rating brut sont ≥ 21.5 et ≤ 26
- le groupe D3 regroupant les bateaux dont les points de rating brut sont ≥ 26.5

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challiez 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 12

Tel: 06 61 05 36 00 e.mail : secretariatsorac@orange.fr Président 0631670293

Site internet : www.soracagde.com

On gardera les pavillons de classe : D1 jaune/noir, D2 vert/blanc, D3 vert/noir.
Voir sur le site toute l'info sur ce sujet : règlement Trophée SORAC 2018 et
nouveaux groupes 2018.

Fin du CA 17h

Le prochain CA aura lieu le Samedi 27 Janvier 2018

La secrétaire
Armelle CHAILLOU

Le Président
Christian VAYSSIÈRE

